

Habitat Jeunes

Plaidoyer de l'Unhaj
Élections législatives anticipées 2024

Sécurisons les parcours des jeunes

pour une société accueillante pour sa jeunesse

Le temps de la jeunesse est un temps précieux en soi, fait d'expérimentation, d'aspiration à l'autonomie, d'ouverture à soi et au monde. C'est aussi celui de la construction de l'avenir, faite de tâtonnements et d'essais. C'est à ce moment que toute une génération se forme, forge son identité et développe sa façon de vivre ensemble pour fabriquer la société de demain.

Pourtant c'est aussi souvent le temps de « l'empêchement » et de l'attente « des jours meilleurs ». Ainsi cette génération fait face à des difficultés croissantes : la crise du logement, la formation sélective, l'entrée dans l'emploi tardive et précaire, la dégradation de leur santé mentale. Un jeune sur cinq vit sous le seuil de pauvreté et les réponses souvent insatisfaisantes des pouvoirs publics ont renforcé leur sentiment d'abandon.

Depuis plus de 65 ans, le réseau Habitat Jeunes milite pour une société accueillante pour toutes les jeunes, pour leur offrir les moyens de devenir des citoyen·nes impliqués dans leur territoire, et développer leur pouvoir d'agir et leur autonomie. Chaque année nous sommes témoins de la trajectoire de 200 000 jeunes. Nous, porteurs-euses de projets Habitat Jeunes, nous voulons une réponse forte des candidat·es aux élections législatives de 2024 pour sécuriser les parcours de jeunes. Nous sollicitons les moyens d'animer le brassage social dans nos établissements, socle indispensable à l'émancipation de toutes les jeunes. Nous demandons le développement de l'accès au logement pour les jeunes, pour que chacun·e se sente pleinement entendu. Nous voulons renforcer le pouvoir d'agir des jeunes pour permettre à toute une génération de vivre ensemble.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

12, avenue du Général-de-Gaule – CS 60019 – 94307 Vincennes Cedex – 01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



#1

Refusons de mettre les jeunes dans des cases et donnons les moyens au brassage social

Nos constats

Si le moment d'entrée dans la vie active est source d'incertitude pour de nombreux.euses jeunes, il arrive que cette période génère pour certains de grandes fragilités (professionnelles, économiques, sociales, psychiques, etc.). Les jeunes ont alors besoin d'être accompagné.es au plus près de leurs besoins sociaux mais aussi de vivre avec des jeunes différent.es d'eux, aux occupations et parcours divers. C'est en vivant ensemble que l'on apprend à vivre ensemble. Seul l'accès au droit

exige d'être le même pour tous, sous peine d'accentuer clivages et ségrégation. Les acteurs Habitat Jeunes réaffirment que c'est en créant des lieux où les jeunes font l'expérience de la mixité sociale que l'on renforce la cohésion entre toutes et tous. Pour devenir un puissant levier d'émancipation pour chacun.e et pour tou.tes, cette mixité doit être activée par des mécanismes qui favorisent le lien, l'entraide, l'apprentissage progressif : c'est le rôle de l'action socioéducative.

Ce « brassage » des populations, cher aux projets d'éducation populaire, contribue notamment à inverser les trajectoires des jeunes les plus en difficulté, à construire la citoyenneté par l'altérité des jeunes les moins en difficulté, via la rencontre d'autres possibles et l'émulation qu'elle engendre. Les acteurs Habitat Jeunes insistent sur le refus de l'exclusion et de la précarisation des jeunes étranger.es, qui contribuent pleinement à la vie sociale et à l'activité économique.

Nos propositions

1. Pour renforcer la cohésion sociale et valoriser les métiers du lien

- ▶ Développons les espaces de mixité sociale entre les différentes situations de jeunesse (centres sociaux, maisons des jeunes et de la culture, foyers de jeunes travailleurs, etc.)
- ▶ Soutenons l'action socio-éducative dans ses dimensions individuelles et collectives dans les lieux d'accueil de la jeunesse, en prenant en charge son financement par les pouvoirs publics à 100%.
- ▶ Améliorons les conditions de travail et les salaires du secteur afin de renforcer l'attractivité de ces métiers.
- ▶ Votons une loi d'orientation et de programmation pour les projets d'éducation populaire concrétisée par 1 % du budget de l'État.

2. Pour lutter contre toutes les formes de discriminations

- ▶ Soutenons les actions en faveur de l'égalité des genres, des droits des femmes et des minorités de genre et de sexualité, prenons des mesures contre les violences basées sur le genre.
- ▶ Adoptons un programme de lutte contre les discriminations, dans les champs du travail, de la santé et du logement.

3. Pour en finir avec les situations de non-droit

- ▶ Développons l'accès aux droits sociaux, notamment les compétences numériques (face à la dématérialisation des démarches), au sein des établissements et services afin de lutter contre le non-recours.
- ▶ Mettons en oeuvre la régularisation automatique des Mineur.es non accompagnés (MNA) ayant bénéficié d'une mesure de protection de l'enfance, quel que soit l'âge de prise en charge. A défaut et dans cette attente, simplifions et facilitons les démarches de régularisation afin d'éviter les ruptures de parcours.
- ▶ Mettons fin aux sorties sèches de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) :
 - En mettant en oeuvre un droit opposable à l'accompagnement pour les jeunes majeur.es ;
 - En prolongeant l'accompagnement jusqu'à 25 ans si nécessaire ;
 - En exigeant un abondement financier de l'État à destination des Conseils départementaux, en fonction des besoins des jeunes.

#2

Développons l'accès des jeunes au logement dans tous les territoires

Nos constats

La crise du logement touche les jeunes de plein fouet. Les exigences des bailleurs paraissent toujours plus excessives quant aux garanties, aux cautions ou aux ressources. Il ne suffit plus d'avoir un emploi pour espérer avoir un logement, il faut aussi qu'il soit régulier et qu'il assure un niveau de ressources auquel peu de jeunes peuvent prétendre. La mobilité propre aux premières années de formation et d'emploi est valorisée, voire exigée, sans que les conditions matérielles qui la permettent ne soient traitées à la hauteur de l'enjeu.

L'accès au logement est déterminant pour accéder à l'offre de formation, notamment à l'apprentissage, ainsi qu'à l'emploi. En tant qu'acteurs Habitat Jeunes nous appelons à une mobilisation d'ampleur pour une offre de logements rendant possible les trajectoires résidentielles, du logement pour « vivre sa jeunesse » au logement « d'installation », un logement de qualité et attractif, intégrant autant les enjeux de la transition écologique que les espaces pour y mener des activités collectives.

Les inégalités d'accès au logement sont tout aussi importantes dans certains territoires ruraux et/ou tendus. Les jeunes, que l'on retrouve parmi les saisonniers ou travailleur-euses temporaires, contribuent au dynamisme et à l'attractivité de ces lieux mais peinent de plus en plus à s'y loger, constituant désormais un enjeu majeur des politiques économiques et de développement local.

Nos propositions

1. Pour faciliter les trajectoires résidentielles des jeunes

► Favorisons l'accès au logement de droit commun pour les jeunes :

- En revalorisant les aides au logement et en leur redonnant leur pouvoir solvabilisateur et leur prévisibilité ;
- En soutenant la production de logements sociaux, notamment en restaurant les capacités d'investissements des organismes HLM ;
- En généralisant et faisant respecter l'encadrement des loyers dans le parc privé où se logent par ailleurs la majorité des jeunes ;
- En promouvant les actions d'accueil, information, orientation et d'accompagnement en déployant des dispositifs assurant cette fonction (Services Logements Jeunes/CLLAJ) ;
- En développant les outils de médiation et d'intermédiation locative ;
- En facilitant l'accès des jeunes au parc locatif social.

2. Pour projeter durablement une offre Habitat Jeunes, dans le cadre d'un plan Logement d'abord ambitieux

► Confortons le modèle économique des résidences Habitat Jeunes (résidences sociales-FJT) :

- En intégrant la problématique des variations des coûts de l'énergie ;
- En soutenant l'investissement, avec des aides à la pierre bonifiées ;
- En revalorisant et systématisant le versement de l'AGLS.

► Pérennisons des financements dédiés à la réhabilitation :

- Pour des rénovations thermiques et restructurations lourdes ambitieuses, avec des aides à la pierre, une fiscalité et des prêts bonifiés incitatifs ;
- Expérimentons la « Seconde vie » des bâtiments ;
- Caractérisons l'ensemble de ces besoins et formalisons un programme pluriannuel de réhabilitation des résidences Habitat Jeunes, prenant en considération leurs évolutions d'usages.

3. Pour répondre aux enjeux des territoires et aux besoins des saisonniers

► Redonnons leur place aux dialogues de gestion locaux, adoptons une programmation pluriannuelle pour la production de logements pour les jeunes, avec des objectifs nationaux et territorialisés.

► Développons des solutions logement dans tous les territoires :

- En expérimentant et déployant les solutions existantes (Hébergement temporaire chez l'habitant, Services logement, tiny house, micro-résidences...) dans les territoires ruraux ou peu urbanisés ;
- En développant les projets Habitat Jeunes dans les quartiers de la politique de la ville afin de contribuer au brassage social.

► Facilitons l'accès au logement des saisonniers et travailleur-euses temporaires, dans les communes touristiques comme dans les territoires ruraux :

- En appliquant pour les locations de meublés touristiques de type Airbnb, la même fiscalité et les mêmes obligations en matière de décence énergétique qu'aux autres locations ;
- En donnant les moyens et outils aux maires pour réguler ces locations touristiques, particulièrement dans les zones où le marché du logement se tend ;
- En favorisant et donnant les moyens aux acteurs locaux d'expérimenter pour proposer des logements de qualité à ces travailleur-euses essentiel-les, favorisant le dynamisme économique des territoires.

#3

Renforçons le pouvoir d'agir des jeunes et leur droit à l'expérimentation

Nos constats

La crise sanitaire a mis en exergue les difficultés économiques et sociales des jeunes. Ils ont largement contribué à l'explosion de la demande d'aide alimentaire. Si le chômage des jeunes a baissé depuis 2020, en 2023 la part des emplois précaires est de 55% pour les jeunes de moins de 25 ans quand il est inférieur à 15% pour le reste de la population. Le déploiement du Contrat d'engagement jeune (CEJ) a permis d'apporter des réponses sans pour autant avoir franchi le pas d'un accès généralisé

à un minimum de ressources pour les jeunes, lequel est devenu une urgence absolue. Aujourd'hui, beaucoup de jeunes ne disposent d'aucune ressource et leur parcours se trouve entravé par de multiples obstacles matériels.

L'accès à un minimum de revenus, par le travail ou la solidarité nationale est un préalable à tout parcours d'insertion, une condition de leur capacité à expérimenter. Dans ce contexte, le développement d'une approche globale des questions de jeunesse est déterminant. Si l'habitat est le

pilier de notre Mouvement, nous entendons contribuer aux politiques publiques qui touchent à l'ensemble des conditions faites aux jeunes. Nous portons haut les mesures nécessaires à réformer les différents secteurs qui concourent à ce qu'ils mènent une vie plus choisie et plus affranchie, individuellement et collectivement. Parmi celles-ci figurent également les actions en faveur d'une meilleure santé mentale des jeunes, qui s'est fortement dégradée ces dernières années.

Nos propositions

1. Pour permettre aux jeunes de se réaliser avec des ressources sécurisées

- ▶ **Sécurisons le parcours d'insertion des jeunes :**
 - En déployant le revenu universel d'activité (RUA) pour les jeunes, dès 18 ans ;
 - En ouvrant des droits à l'assurance chômage à l'issue d'une première expérience professionnelle d'une durée supérieure à deux mois.
- ▶ **Favorisons l'accès et le parcours logement des jeunes :**
 - En revalorisant l'APL et la rendant à nouveau stable pour tous les jeunes, y compris les jeunes actifs ou tout jeune au parcours « non-linéaire » ;
 - En créant une double APL pour les apprentis ayant une double résidence ;
 - En étendant les critères de l'aide « Mobili jeune » à tou-tes les alternant-es ayant une double résidence ;
 - En élargissant et rendant opposable la garantie Visale ;
 - En pérennisant le fonds « Coup de pouce » pour les jeunes en situation de vulnérabilité ;
 - En sécurisant le parcours logement avec des mesures d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) spécifiques, un fonds de solidarité pour le logement (FSL) accès et maintien renforcé.

2. Pour faciliter l'insertion des jeunes

- ▶ **Mettons en œuvre une politique volontariste d'accès au premier emploi : créons 100 000 parcours emploi compétences par an.**
- ▶ **Simplifions les modalités d'accès au financement de l'hébergement, de la restauration et du transport des apprentis en modifiant le décret de janvier 2019.**
- ▶ **Déployons le Contrat d'engagement jeune (CEJ) et son volet « jeunes en rupture », en adaptant les démarches d'accompagnement à la situation de chaque jeune, et en sécurisant leur accès au logement :**
 - En augmentant l'allocation du CEJ au niveau des autres minima sociaux ;
 - En allongeant la durée du contrat, pour permettre une insertion durable (au-delà des 6 mois renouvelables une fois).

3. Pour améliorer la santé mentale et le bien-être des jeunes

- ▶ **Au-delà des mesures indispensables sur le renforcement du secteur psychiatrique et pédo-psychiatrique, soutenons les acteurs de la prévention et de l'accompagnement :**
 - En développant les lieux d'accueil à destination des enfants et des jeunes (PAEJ, ESJ, MDA...) ;
 - En soutenant les logements et hébergements accompagnés, qui agissent favorablement sur les déterminants de leur santé mentale.
- ▶ **Sécurisons et renforçons les moyens humains des équipes dans ces dispositifs.**